

Paris, le 19 mars 2021

# CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

## Résultats annuels 2020

Le conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations s'est réuni le 19 mars 2021, sous la présidence de M. Didier LÉVÊQUE, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2020
Capitaux propres	11,53	11,10
Actif immobilisé net	30,05	30,05
Résultat courant avant IS	0,62	(0,43)
Résultat net	0,62	(0,43)

*Diligences d'audit effectuées, rapport d'audit relatif à la certification en cours d'émission.*

Il est rappelé que la société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,14 % du capital, ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde. Par jugements du 28 février 2020, le Tribunal de commerce de Paris a arrêté les plans de sauvegarde de ces sociétés et leurs engagements d'apurement du passif.

L'actif net immobilisé de 30,05 M€ de la société Carpinienne de Participations comprend des actions Foncière Euris pour leur montant comptable de 29,01 M€. À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse de Foncière Euris au 31 décembre 2020, la valorisation boursière de ces titres serait de 4,44 M€.

Le résultat net 2020 de la société Carpinienne de Participations est une perte de 0,43 M€. Il intègre des charges d'intérêts pour 0,34 M€ et sa variation s'explique principalement par l'absence de versement de dividende par la société Foncière Euris en 2020.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende au titre de l'année 2020.